

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Insécurité : appelez la police...

Les réseaux sociaux sont devenus un outil d'expression populaire. Les pages d'actualité ou d'entraides locales ont fleuri sur Facebook. Entre informations, malentendus et/ou désinformations, il faut avouer que cet outil est devenu indispensable et permet d'être, pour nous élus, informés encore plus vite des problèmes qui peuvent vous toucher. Un sujet notamment revient régulièrement : le manque de civisme et la sensation d'insécurité.

À chaque fait divers, nous lisons : « *Saint-Brice a bien changé* », mais encore « *ce n'est plus la ville tranquille que je connaissais* »...

Tout n'est pas parfait et ne le sera jamais. Avec l'essor de la communication multi canal, nous sommes toutes et tous abreuvés d'informations locales et c'est tant mieux, ce qui n'était pas le cas il y a encore dix ans. Nous avons tous été victimes un jour où l'autre d'actes d'incivilité, d'agressions qui laissent un profond traumatisme et une sensation d'abandon des pouvoirs publics, garants de notre sécurité.

Alors que faire ?

Si vous êtes témoins de faits délictueux, de dégradations de votre cadre de vie, il ne faut pas hésiter à contacter la police municipale. Le service n'est certes pas assuré 24 h/24 et 7j/7 mais ils sont joignables sur un large créneau par téléphone (01 34 29 42 17 ou portable de la patrouille : 06 30 10 02 30) et par courriel (policemunicipale@saintbrice95.fr). Les policiers municipaux ont pour mission d'assurer la sécurité des Saint-Briciens et celle de la ville.

Vous ne supportez plus le bruit que font vos voisins ? Ils ne comprennent pas vos remarques ? Plutôt que de faire part de vos doléances sur Facebook, appelez la police municipale ! Contactez en premier, ou lors des heures de fermeture, le commissariat de Sarcelles (17).

Pour ces nuisances entre voisins, sachez de plus, que la Ville possède un service de médiation que vous pouvez également solliciter (01 34 29 42 70 ou médiation@saintbrice95.fr).

Nous veillons à votre sécurité, encore faut-il que vous informiez les bons interlocuteurs ! La police municipale est là pour ça.

Nous nous battons pour la réouverture d'un commissariat, mais ce n'est pas chose aisée et nous, élus locaux, sommes démunis face aux volontés de l'État de réduction des effectifs.

Alors face à l'insécurité, nous nous devons d'être unis et que chacun soit vigilant.

Ce n'est que comme cela que nous agirons efficacement.

Alors, la meilleure des solutions : appelez la police !

Alain Lorand
et la majorité municipale

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Le BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

met en exergue des restes à réaliser pour justifier d'importantes sommes en investissement non consommées que l'on retrouve systématiquement en report d'un exercice budgétaire à un autre, mais aussi le saucissonnage sur de grosses opérations d'investissement ne permettant pas une réelle lisibilité des coûts engagés, tels ceux de la Maison Guérin, future mairie (coût total des dépenses : achat, travaux, coûts d'entretien, fluides et gardiennage : 5 M€).

La compression de 2% du budget du personnel en fonctionnement laisse craindre une baisse du service rendu aux usagers avec la suppression de postes d'agents. L'absence de réflexion concernant des cessions du patrimoine communal, le projet de vente des locaux de l'ancien commissariat.

Le budget des associations, bien qu'assurant toute la vitalité sur la ville, n'a pas augmenté depuis des années.

Le budget du CCAS systématiquement ré-abondé depuis 3 ans laisse craindre un décrochage inquiétant sur le plan social et traduit l'incapacité de cette majorité à réaliser un diagnostic social et un réel travail d'évaluation des besoins.

Les contreparties de l'intercommunalité CAPV restent, en l'absence de bilan chiffré (ce que rapporte la CAPV à Saint-Brice), une inconnue et nous interrogeant quant à l'incapacité à défendre les intérêts de la commune.

Nos priorités mettent l'accent sur l'environnement dégradé par une politique urbaine irrespectueuse du cadre de vie, la sécurité, le développement du numérique, les politiques culturelles, jeunesse, transports, santé (6 médecins non remplacés) et solidarité qui laisse de côté des usagers dans le besoin, le développement économique (désertification du centre ville, 12 magasins fermés dans la galerie Carrefour), le renfort urgent des services publics de proximité.

Ce BP 2019, à l'image des précédents que nous n'avons pas votés, ne prépare pas et ne protège pas l'avenir et les intérêts de la ville.

Saint-Brice doit retrouver une place centrale au sein de l'intercommunalité CAPV, obtenir des moyens supplémentaires, être attractive pour les entreprises, les commerces, les praticiens médicaux et ses habitants.

Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson, Maxime Yabas (Bien vivre à Saint-Brice)

RETOUR SUR LE CONSEIL DU 2 AVRIL 2019

À contrario d'autres villes du Val d'Oise telles que Montmorency ou Eaubonne où le vote du budget s'est soldé dans les deux cas par une majorité de votes « contre », notre groupe Une Énergie Nouvelle pour Saint-Brice a souhaité s'abstenir lors du vote du budget primitif 2019 de la Ville. En effet, les conséquences d'un rejet de notre part auraient été handicapantes pour le bon fonctionnement de Saint-Brice car, outre la saisine de la chambre régionale des comptes par le Préfet pour la gestion des frais de fonctionnement, nous aurions également et implicitement validé le blocage des investissements prévus cette année.

Sur ce point, nous restons cohérents avec ce que nous avons écrit et mis en lumière dans notre article du bulletin municipal de novembre 2018, à savoir la lenteur dans la réalisation de nos investissements. Impossible dès lors de ralentir ceux déjà engagés ou à engager, même si nous regrettons que certains choix initiaux aient été sortis dudit Plan (la médiathèque, la maison de nos aînés, ...).

Cohérents également sur la vision que nous avions sur le niveau de réalisation du budget de fonctionnement et le choix des orientations politiques en dérive par rapport au projet initial. En dépit de nos alertes, adressées à Monsieur le Maire depuis décembre 2016, l'excédent de fonctionnement reste conséquent au détriment des Saint-Briciens. Construire un budget sur la base du budget de l'année précédente, jamais consommé, c'est la course à l'échalotte. L'excédent de fonctionnement s'accroît d'année en année, inlassablement ! Une fois encore, nous regrettons le manque d'audace et de créativité dans la construction budgétaire, dans un contexte économique et fiscal tendu pour tous.

Enfin, il nous semble opportun d'apporter notre soutien et tout notre respect à nos trois collègues adjoints, M^{me} Cayrac, Messieurs Gagne et Taillez, qui ont eu le courage politique de s'abstenir sur vote du budget ce qui a pour conséquence directe de s'être vu retirer leurs délégations après tant d'années au service des Saint-Briciens. Nous serons à leurs côtés au prochain conseil municipal au cours duquel Monsieur Le Maire soumettra au vote leurs destitutions afin d'élire de nouveaux adjoints à quelques mois des élections municipales de Mars 2020 !

Isabelle Burger, Cyril Delmas, Eliane Ganipeau, Jean-Luc Germain, Virginie Henneuse, Jean Mazouz, Janet Yalcin (Une Énergie Nouvelle à Saint-Brice)